19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

11) N° de publication : 2 925 853

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : 07 09192

(51) Int Cl⁸: **A 61 K 8/97** (2006.01), A 61 Q 19/00

(12	2)	DEMANDE DE	BREVET D'	INVENTION

A1

(22) D	ate de	dépôt :	27.12.07.
\sim -	u u.	aopor.	

③ Priorité :

(71) **Demandeur(s)**: L'HORTUS COSMETIQUES Société à responsabilité limitée — FR.

Date de mise à la disposition du public de la demande : 03.07.09 Bulletin 09/27.

Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.

Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(72) Inventeur(s): REY JEAN-LUC et ANDRE CAROLE.

73 Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) :

64 BEURRE D'OLIVE PICHOLINE PROTECTEUR ET REPARATEUR DE LA PEAU.

57) La présente invention concerne la réalisation d'une crème cosmétique naturelle appelée « Beurre d'Olive ». Elle associe le beurre de Karité, l'huile d'Olive variété « Picholine » et les huiles essentielles de citron et de coriandre dans un procédé précis visant à conserver l'ensemble des propriétés naturelles des ingrédients qui le compose.

Le Beurre de Karité est un produit naturel qui a des propriétés importantes pour la peau mais il ne contient pas de poly phénols anti-oxydants pour la peau et il ne stimule pas la circulation sanguine. La formulation et le procédé de fabrication de l'invention visent à remédier à ces inconvénients tout en conservant une formulation naturelle donc sans recours à des produits de synthèse.

La composition et le mode de fabrication du produit permettent d'associer le beurre de karité, l'huile d'olive « picholine » ou autre et les huiles essentielles par fonte lente à 40 degrés du beurre de Karité et mélange des autres produits et refroidissement à l'abri des chocs thermiques.

Le dispositif selon l'invention est destiné à la réalisation des beurres d'olive cosmétiques.



- La présente invention concerne la réalisation d'une crème cosmétique naturelle particulièrement nourrissante et protectrice pour la peau appelée « Beurre d'Olive ». Cette crème est réalisée sans ingrédients chimiques et ne contient qu'un seul type d'huile d'olive extraite de la variété d'olive « Picholine » aux propriétés
- particulièrement nourrissantes et réparatrices pour la peau.

Le Beurre de Karité est un produit naturel bien connue en cosmétique et il a des propriétés nourrissantes indiscutables pour la peau. Toutefois il ne contient pas de poly phénols anti-oxydants pour la peau et il ne stimule pas la circulation sanguine.

- La formulation et le procédé de fabrication de l'invention visent à remédier à 10 ces inconvénients tout en conservant une formulation naturelle sans recours à des produits de synthèse. Le Beurre d'olive associe donc le beurre de Karité, l'huile d'Olive variété « Picholine » et les huiles essentielles de citron et de coriandre dans un procédé bien précis visant à conserver l'ensemble des propriétés naturelles des ingrédients qui le compose.
- Le mode de réalisation du « Beurre d'Olive » est le suivant :

 Dans une première étape il faut peser le beurre de Karité selon la formule, puis le mettre à fondre lentement à 40 degrés dans un récipient en verre ou en inox, jusqu'à ce qu'il soit complètement fondu et limpide. A ce moment là il faut arrêter le chauffage et enlever le récipient de la source de chaleur.
- 20 Dans une deuxième étape, il faut peser l'huile d'Olive selon la formule et l'ajouter au beurre de Karité fondu en la mélangeant pour donner un mélange homogène. Chauffer au-delà de 40 degrés ou trop longtemps, casseraient irrémédiablement les molécules du beurre de Karité et de l'Huile d'Olive, leur faisant perdre l'essentiel de leur qualités cosmétiques.
- 25 Dans une troisième étape on doit peser les huiles essentielles de citron et coriandre selon la formule et les ajouter lentement en mélangeant jusqu'à la dissolution complète des huiles essentielles.
- Pour finir le mélange bien homogène doit être couler dans les pots servant au conditionnement final du produit (en verre de préférence) et il suffit de laisser refroidir le pot à température ambiante en veillant bien à éviter tout choc thermique qui pourrait conduire à la formation de grains dans le « Beurre d'Olive »

Ce produit susceptible d'être décliné avec d'autres variétés d'huiles d'olive ou avec de l'huile d'olive de variétés indifférenciées en fonction des effets et du prix de revient recherché peut faire l'objet d'une production industrielle et constitue un produit cosmétique particulièrement efficace dans le traitement des parties cornées de

l'épiderme telles que les dessus des phalanges, les coudes, les genoux, talons et pointes des cheveux.

Sans ajout des huiles essentielles ce produit cosmétique convient également au traitement du desséchement et des gerçures des lèvres.

Revendication

- 1) Dispositif pour réaliser un « beurre d'Olive » sans éléments de synthèse chimique, caractérisé en ce qu'il associe et préserve les qualités naturelles du Beurre de karité, de l'huile d'olive et des huiles essentielles qui lui sont associés.
 - 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par l'utilisation de l'huile d'olive de variété « Picholine » spécialement riche en poly phénols et aux propriétés nourrissantes et réparatrices de la peau
 - 3) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par l'ajout d'huiles essentielles de citron pour stimuler la circulation sanguine et de coriandre pour son action nourrissante.